

Maintien et Actualisation des Compétences PRAP IBC - MAC PRAP IBC

QSE - Santé et sécurité au travail - 2026

En résumé

La formation "Maintien et Actualisation des Compétences pour les Acteurs PRAP IBC" permet de réactiver les compétences des salariés déjà formés et certifiés acteur PRAP IBC. De ce fait, la dynamique dans la démarche de prévention est maintenue. La formation, construite sur les mêmes modalités que la formation initiale, s'appuie sur le retour d'expérience des acteurs PRAP et sur la réactualisation des acquis. La formation MAC Acteur PRAP IBC est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

335 €
Net de taxes

O1 MACPRAP IBC 21-E25

 1 jour soit 7 heures

 Acteur PRAP IBC

Objectifs :

- Resituer son rôle en tant qu'acteur PRAP IBC.
- Observer, analyser sa situation de travail et identifier les différentes atteintes à la santé.
- Participer à la maîtrise du risque et à sa prévention dans son environnement de travail.
- Rechercher des pistes d'améliorations des conditions de travail.

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

• ven 03 juil 2026

Prérequis :

- Être titulaire du certificat d'acteur PRAP (IBC ou 2S) délivré par une entité habilitée.

Participants :

- Toute personne titulaire d'un certificat d'acteur PRAP IBC.

Effectifs :

- L'effectif est de 10 personnes maximum.

Intervenants :

- Cette formation est animée par un formateur habilité par l'INRS à délivrer les formations PRAP IBC ou 2S.
- La formation est animée par un consultant formateur spécialisé dans la santé, sécurité au travail et la prévention des risques.
- Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu



1. Retour d'expérience de l'acteur PRAP IBC

Retour d'expérience et échanges.

Projets mis en place par les acteurs PRAP.

2. Comprendre l'intérêt de la prévention

Les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'entreprise et dans la profession.

Les enjeux humains, économiques et réglementaires.

Les différents acteurs de la prévention dans l'entreprise.

3. Comprendre les risques de son métier

Apports théoriques et définitions.

Le mécanisme de l'accident.

Identification du risque et du danger.

4. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Rappels sur le fonctionnement de la biomécanique du corps humain.

Les lésions et les risques d'atteintes à la santé.

5. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Les composants d'une situation de travail.

Observation et analyse d'une situation à partir de la méthode ITAMAMI.

6. Proposer des améliorations de sa situation de travail et faire remonter l'information aux personnes concernées

L'action sur la situation de travail dans son ensemble.

Les principes généraux de la prévention.

Les acteurs de la prévention dans l'entreprise.

Les canaux de communication à privilégier dans l'entreprise.

7. Le respect des principes de sécurité

La sécurité et l'économie d'effort.

Les équipements d'assistance à la manutention.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Le formateur utilise un panel d'outils et de méthodes pédagogiques tels que : des diaporamas, des vidéos, des échanges entre stagiaires et des partages d'expériences.

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Les analyses et les études de cas se feront à partir de documents issus de différentes entreprises et de différents secteurs.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Validation : Certificat "Acteur PRAP IBC" délivré par l'INRS après validation du formateur habilité à certifier. Le candidat devra avoir participé à toute la formation PRAP IBC et avoir satisfait aux exigences de l'évaluation.

En fin de formation, une épreuve certificative permettra d'évaluer les compétences de l'acteur PRAP IBC :

Sur sa capacité à mettre en œuvre les compétences permettant de prévenir les risques liés à l'activité physique en situation de travail.

Sur ses connaissances du cadre réglementaire de l'activité d'acteur PRAP et de ses compétences en matière de prévention.

L'évaluation sera transcrite sur la fiche d'évaluation et de suivi de l'INRS.

Le certificat « Acteur PRAP IBC » sera édité et remis au candidat par CCI Formation.

Le certificat « Acteur PRAP IBC » a une période de validité de 2 ans. A l'issue de cette période, afin de prolonger la validité de la certification il sera nécessaire de suivre un stage de « Maintien et actualisation des compétences » et de répondre aux exigences des épreuves certificatives de même type que celle de la formation initiale.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre



contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

